

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°45

## Jeudi 31 Janvier 2013

**Secrétaire de Mairie** : Muriel TRAPATEAU

**Secrétaire de séance** : Rémi LE BERRE

**Présents** : M. Le Maire Jean Louis VIGNON, Julien POUPON, Bernard CORNEC, Hervé LE MENS, Pascale CORRE, Sébastien GALLET, Nathalie ABIVEN, René RAUD, Rémi LE BERRE, Yvon LE BRAS, Yvan BRISHOUAL, Fanch DANTEC, Jacques BEAUCHAMP.

**Absent** : Annie MOAL a donné pouvoir à Julien POUPON.

*Le compte rendu du conseil municipal n°44 du 18/12/2012 est adopté par 10 voix pour, 3 abstentions, 1 non votant.*

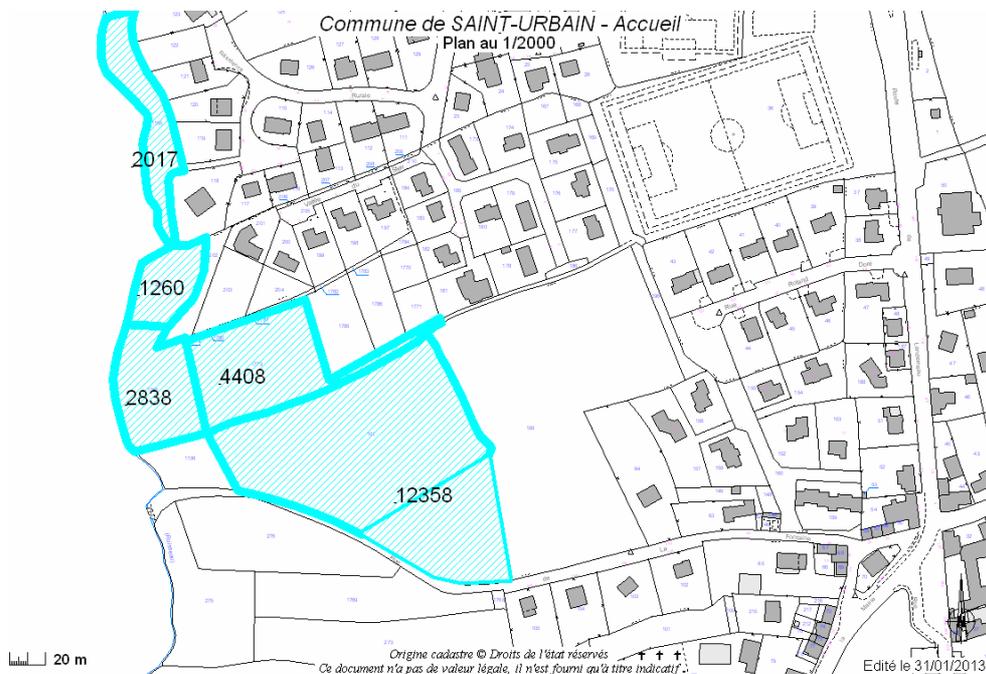
### **I- Régime forestier**

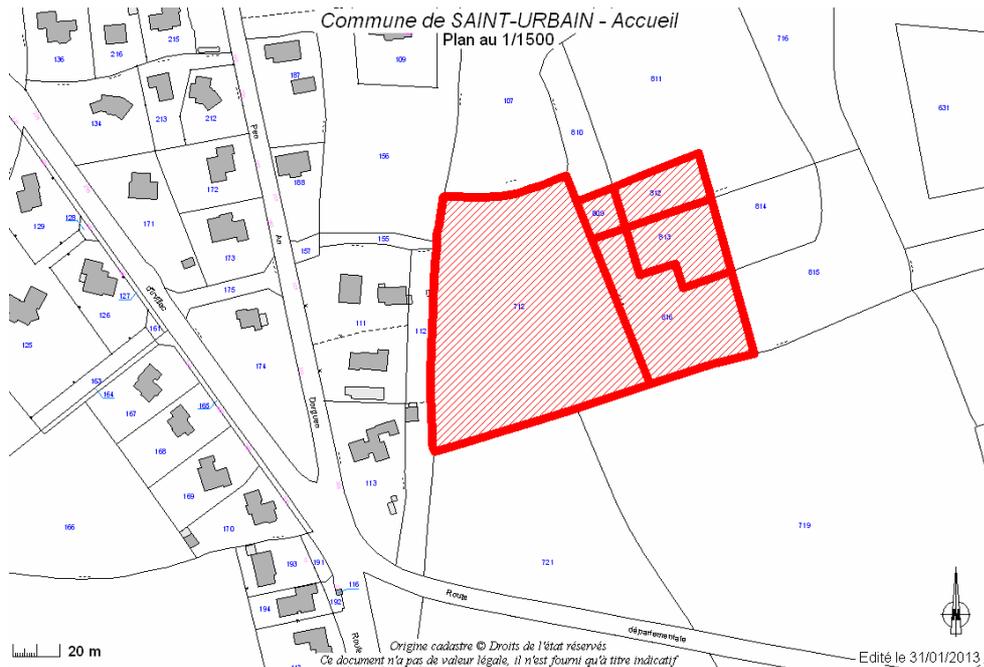
Actuellement, l'Office National des Forêts (O.N.F) gère les bois communaux (périmètre A de protection de la source) et ce régime se terminait en 2012.

Mr Le Maire souhaite que la commune renouvelle son contrat avec l'ONF en n'y ajoutant d'autres parcelles de bois ou de futurs bois.

Ainsi pourrait être rajouté les terrains au dessus de la station d'épuration et les bois se situant entre Créac'h Balbé et la route d'Irvillac. (Voir plan ci-dessous).

Vote : 14 Pour





## **II- Modification des statuts de la communauté de communes**

La CCPLD souhaite intégrer une nouvelle compétence à ses statuts par la création d'un CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) communautaire.

Vote : 14 Pour

### **Transfert de compétence : action sociale liée au CLIC**

#### **→ Création d'un CLIC communautaire**

Françoise PERON, vice-présidente chargée de l'action sociale liée à l'emploi rappelle à l'assemblée que les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) sont des lieux d'information sur les droits des personnes âgées, et ont vocation à accompagner et faciliter le parcours de vie des personnes, entre le domicile et l'établissement. Dans le cadre de sa politique ordinaire, le Conseil général du Finistère rappelle dans le contrat de territoire (2010-2016) son souhait de voir étendu à l'ensemble du territoire de la Communauté l'actuel CLIC de niveau 2 porté par le CCAS de Landerneau. Depuis 2005, l'antenne CLIC gérée par ce CCAS propose ses services aux habitants des communes des cantons de Landerneau et de Ploudiry, soit quatorze communes. Parallèlement, Daoulas a mis en place un pôle social, pilotant des politiques sociales pour les huit communes relevant de son canton.

Actuellement, une démarche de sensibilisation du bien-fondé des actions du CLIC est engagée à destination de toutes les communes du territoire. En effet, dans ce domaine, les enjeux sont aujourd'hui devenus de dimension intercommunale et non plus seulement communale. Il ressort notamment de cette démarche qu'il devient nécessaire d'harmoniser cette politique sociale au niveau de la totalité du territoire de la Communauté, surtout pour faire bénéficier tous les habitants concernés sur ce territoire des services d'un CLIC de niveau 2. Par ailleurs, le coût du passage d'un CLIC de niveau 1 (accueil, écoute, information, orientation) au niveau 2 (niveau 1 + évaluation à domicile et proposition d'un plan d'aide) est très important.

Pour ces raisons, il est proposé au conseil communautaire d'entamer une démarche de modification statutaire de la Communauté, qui serait la suivante :

1/ un transfert de la compétence des communes vers la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas intitulé : « Animation et gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) » ;

2/ et par conséquent, une nouvelle rédaction du libellé du bloc de compétence « Social » dans les statuts de la Communauté :

« Actions sociales liées à l'emploi et au CLIC :

- les missions d'action sociale liée à l'emploi, à savoir :  
toutes celles susceptibles d'améliorer ou de maintenir l'emploi sur le territoire communautaire en facilitant le bon fonctionnement des organismes chargés de favoriser l'emploi par l'accueil, l'information, l'accompagnement, le suivi et l'insertion sociale et professionnelle des publics concernés : demandeurs d'emploi, jeunes, publics en difficultés ;
- l'animation et la gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) ».

Le conseil communautaire à l'unanimité :

1° approuve :

- le transfert de compétence animation et gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), au 1<sup>er</sup> juillet 2013 à la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas,
- la nouvelle rédaction des statuts relative aux actions sociales liées à l'emploi et au CLIC telle que présentée ci-dessus.

2° charge le président de notifier la présente délibération aux maires des 22 communes membres, aux fins d'adoption par les conseils municipaux de ces communes d'une délibération concordante.

Le registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
A Landerneau, le 18 décembre 2012

Jean-François LOUÏNET  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### III- Budget dépenses d'investissement

En raison de la proposition au vote du Budget Primitif 2013 dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre et afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux, Mr Le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2013, dans la limite du quart des crédits votés au Budget Primitif 2012.

Vote : 14 Pour

#### Budget COMMUNE

Libellés	BP 2012 + modifications	Autorisation d'engagement avant vote BP 2013
Chapitre 20 : Immobil. Incorporables	9 900,00 €	2 475,00 €
Chapitre 204 : Subventions d'équip. Versées	13 520,00 €	3 380,00 €
Chapitre 21 : Immobil. Corporelles	28 670,00 €	7 167,50 €
Chapitre 23 : Immobil. En cours	381 942,84	95 485,71 €

#### **IV- Rythmes scolaires**

Le décret, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, est sorti le 24 janvier 2013.

Ce décret s'appuie d'abord sur quelques constats, ensuite il fixe des objectifs et met en avant un cadre national avec quelques exemples d'organisations.

Mr Le Maire souligne le problème des interclasses qui seront gérées par les collectivités.

Ainsi Mr Le Maire nous propose un calendrier :

- Rencontre avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, car actuellement le directeur de l'école n'a pas tous les éléments du décret en sa possession.
- Rencontre avec les communes voisines car le décret précise la possibilité de démarrer à la rentrée de Septembre 2013. Ceci est un délai court et le décret ouvre la possibilité d'une entrée en vigueur à la rentrée 2014.

#### **V- Bâtiment DIVERRES**

La maison DIVERRES et les terrains (situés derrière l'école) sont en cours d'achat par la communauté de communes.

Mr Le Maire souhaite réaliser une étude sur les besoins de l'école (ex garderie) et un déplacement éventuel de la bibliothèque.

#### **VI- Questions diverses**

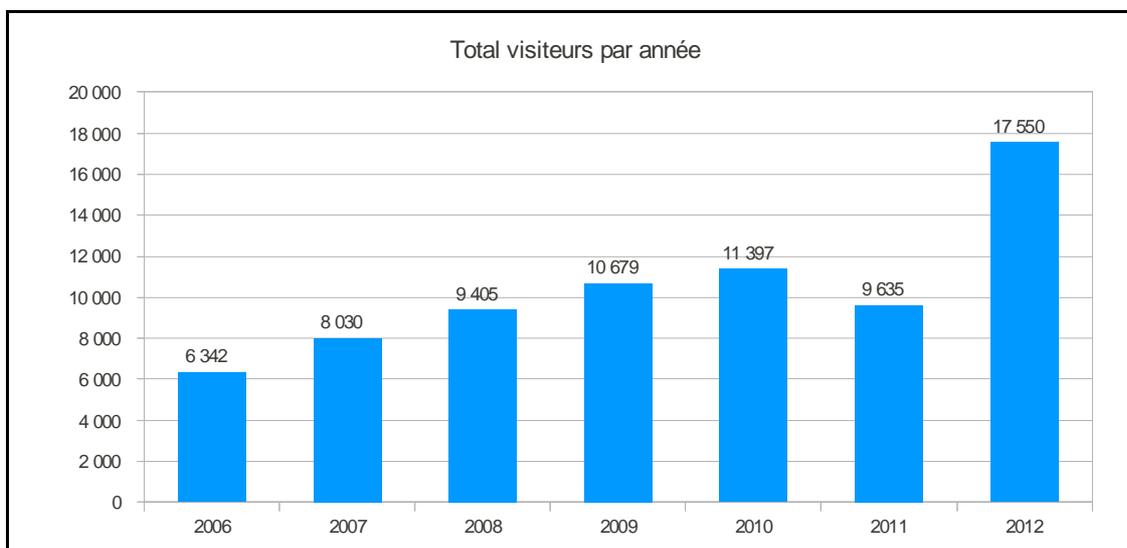
- Mr Le Maire nous informe qu'il a rencontré les habitants de la rue de la Forge. Rue où de nombreuses incivilités sont constatées.
- Pascale CORRE : nous présente la création du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.  
Une réunion publique des candidats aura lieu le 6 février avant les élections du 9 février.  
Actuellement 9 candidats se présentent.
- Hervé LE MENS :
  - Un des devis INEO, pour les travaux d'extension de l'éclairage public, Allée de Pen Ar Vally, est parvenu à la mairie. Montant 13 653,10 € TTC.
  - Une étude, pour le renforcement de l'éclairage public le long du terrain de sport, va être réalisée. Ceci permettra de mieux éclairer le chemin piétonnier.
  - L'information sur la liaison gaz. L'approvisionnement en gaz de la future centrale de Landivisiau devrait se raccorder sur la commune de Saint-Urbain.
  - Le remplacement du MAERL, pour relever le pH de l'eau communal, devra être bientôt réalisé. Aussi des études sont en cours et un appel d'offre a été réalisé.  
Le moins disant VEOLIA a été retenu.

Vote : 10 Pour, 4 abstentions.

<b>VEOLIA</b> Avant projet Sommaire (APS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prélèvements et analyses pour déterminer la composition des eaux à traiter.</li> <li>- Simulation d'évaluation de l'efficacité des matériaux de substitutions existants.</li> <li>- Définition et dimensionnement de la filière en intégrant les existants.</li> <li>- Proposition d'un chiffrage pour la réalisation des travaux.</li> </ul>	2 332 € TTC
<b>IRH</b> Mission d'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des analyses et données</li> <li>- Propositions de principes de solutions (Neutralisation, deferrisation, clarification)</li> <li>- Synthèse et estimation : mémoire technique, documents graphiques)</li> </ul>	5 050 € HT
<b>SAFEGE</b> Mission de Maîtrise d'oeuvre	Avant projet (AVP) : Étude des différentes possibilités de traitement de l'eau. <u>Assistance aux contrats des travaux</u> (ACT) : Assistance à la consultation des entreprises (CDE et analyse des effets jusqu'à la mise au point du marché) <u>Direction de l'expédition des travaux</u> (VISA IDET) : Suivi des travaux et de leur conformité en rapport au contrat signé. <u>Assistance en maîtrise d'ouvrage des opérations de réception</u> (AOR) : Assistance pour la réception des travaux et pendant la garantie d'un an. Assistance pour mise en route, suivi et formation des agents communaux pour une bonne maîtrise de l'outil.	13 000 € À 14 000 € HT

- René RAUD :

- Bilan du site Internet de la commune :



Caractéristiques du site (au 31 décembre 2012) :

Nombre de pages accessibles aux visiteurs : 99

Nombre d'entrées du menu : 44

Nombre de documents : 147 fichier (PDF)

Nombre d'images du site : 460 (GIF, PNG, JPG)

- Nous présente un historique du réseau téléphonique France Télécom et vu l'augmentation de la demande de débit (100MbpsXXX prévu vers 2015-2020), il faut passer à la fibre optique.  
Cela se ferait en 3 phases jusqu'en 2030. La commune de Saint-Urbain ne serait pas touchée, considérée comme étant correctement desservie.  
Pour la partie réseaux, lors des enfouissements ou la création de lotissement, il faut passer des fourreaux pour la fibre. La commune avance le coût des travaux et se fait rembourser par la communauté de communes qui en a pris la compétence.
- Sébastien GALLET :  
  
Pour la modification de PLU, 2 étudiants sont candidats et seront choisis dans les prochains jours. Démarrage du travail au 1<sup>er</sup> Avril jusqu'en septembre.
- Bernard CORNEC :  
  
Des estimations de travaux sur la voirie communale sont en cours. Ils sont réalisés par J GRALL de la DDTM.
- Nathalie ABIVEN :  
  
- Une réunion, avec les aînés de la commune sur la prévention, a été réalisée en partenariat avec la Gendarmerie.  
- Une réunion pour le chemin communautaire de Daoulas à Saint-Eloy a eu lieu le 23 janvier.
- La parole aux conseillers :  
  
- Yvan BRISHOUAL : nous signal que le repas de l'école aura lieu le 16 février.
- Fanch DANTEC : peu d'enfants fréquentent le pédibus actuellement. Une réunion avec les parents d'élèves sera réalisée.
- Jacques BEAUCHAMP :  
\* Les plates formes pour les conteneurs collectifs ne sont pas en place  
\* Les chemins piétonniers sont abîmés par les engins motorisés
- Yvon LE BRAS : signale un problème de conteneurs à Kergoat.

Prochaines réunions :

- Comptes administratifs : le 21 février à 20h30
- Commissions finances : le 12 mars à 14h00
- Budget primitif le 22 mars à 18h30